



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET, DES
COMPTES PUBLICS, ET DE LA
REFORME DE L'ÉTAT,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.travail-emploi-sante.gouv.fr

www.budget.gouv.fr

www.solidarite.gouv.fr

Paris, le 26 août 2011
N°33

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC SUR LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES

Les ministères du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État (DGFIP, Douanes), du Travail, de l'Emploi et de la Santé, des Solidarités et de la Cohésion sociale, ainsi que l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, caisse nationale du réseau des Urssaf) et les autres caisses nationales du régime général de sécurité sociale – Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) – lancent une nouvelle campagne de sensibilisation à la lutte contre les fraudes sous l'égide de la Délégation nationale à la lutte contre les fraudes (DNLF). Cette campagne s'inscrit dans la lignée de la campagne diffusée à l'automne 2009.

La campagne vise à dissuader les usagers de frauder. Elle permet de parler sans détour de la fraude : « Frauder, c'est voler et celui qui fraude sera sanctionné ». Elle cherche à mieux sensibiliser le public aux sanctions encourues et à lui faire prendre conscience des préjudices individuels et collectifs causés par les fraudes : « La fraude, on a tous à y perdre ».

Six spots seront diffusés à partir du 29 août 2011 pour trois semaines de campagne sur les grandes radios généralistes, d'informations et musicales, en métropole et dans les DOM. Ils abordent différentes situations de fraudes comme la sous-déclaration d'heures travaillées, le personnel non déclaré, les fraudes à l'impôt sur le revenu et à la TVA ainsi que les fraudes aux prestations sociales. Des actions régionales de communication et de sensibilisation seront également assurées en partenariat par les différents réseaux.

Cette campagne renforce les plans d'actions contre les fraudes mis en place par l'État et la Sécurité sociale, en cohérence avec le renforcement des sanctions encourues par les fraudeurs. Elle témoigne de l'engagement de tous les services et de la coopération de tous les acteurs pour lutter contre les fraudes. Au total, depuis 2007, la fraude sociale détectée a ainsi augmenté de 40%. Pour l'année 2010, ce sont 3,4Md€ de fraudes fiscales, sociales et douanières qui ont été détectées.

Plus d'informations sur :
www.budget.gouv.fr/dnlf

Contacts presse

Cabinet de Valérie PECRESSE : 01 53 18 43 10
Cabinet de Xavier BERTRAND : 01 44 38 22 03
Cabinet de Roselyne BACHELOT : 01 70 91 94 42
ACOSS : 01 77 93 63 52

